

# AMASSA

Ensemble



## BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

[mairie@rebenacq.com](mailto:mairie@rebenacq.com)

[www/rebenacq.com](http://www/rebenacq.com)

**SEPT. 2006**

### VIE MUNICIPALE

**Horaires du secrétariat de Mairie à compter du lundi 4 septembre :**

Lundi :	8 h – 12 h 30 ; 13 h 30 – 17 h 00
Mardi :	8 h – 12 h 30 ; 13 h 30 – 17 h 30
Mercredi :	9 h – 12 h 30 ; 14 h 00 – 17 h 00
Jeudi :	8 h – 12 h 30
Vendredi :	8 h – 12 h 30 ; 13 h 30 – 16 h 30
Samedi :	8 h – 12 h

### VIE COLLECTIVE

#### Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) âgés de 16 ans et de nationalité française doivent passer à la Mairie avec le livret de famille pour se faire recenser. Une attestation leur sera remise. Celle-ci est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours.

#### Travaux de bricolage et de jardinage :

Nous vous rappelons quelques points de la réglementation collective qui s'applique à tous.

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers quand ils utilisent des moteurs ou mettent en œuvre des actions bruyantes doivent être effectués dans les tranches horaires suivantes :

**Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**  
**Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.**  
**Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Les infractions sont passibles d'une amende.

#### Jeux Place de la Bielle

Installés place de la Bielle en 2005, les jeux pour les enfants de 3 à 12 ans ont déjà connu le vandalisme et l'un d'eux, destiné aux plus petits, a été cassé. Nous rappelons que les ados de 13 ans et plus ne doivent pas monter dessus ni les secouer dans tous les sens. Outre l'investissement financier de la municipalité (9000 euros pour l'ensemble des jeux) il est dommage que les tout petits pâtissent de ces actes irréfléchis. Merci de relayer ce message auprès de vos enfants.

#### Skatepark

Les utilisateurs du skatepark remercient la ou les personnes qui ont dérobé le lundi 04 septembre au soir les éléments qui leur permettaient de pratiquer leur loisir.

## Le Haut Débit Internet disponible à Rébénacq

Les entreprises et les habitants de la commune peuvent dorénavant bénéficier des services DSL sur leur ligne téléphonique fixe, en utilisant le réseau haut débit (fibre optique) désormais disponible. Ce réseau est mis en place par la société IRIS 64 commanditée par le Conseil général.

Le dégroupage mis en place permet aux opérateurs alternatifs nationaux ou locaux de bénéficier d'un accès « direct » au client final et de fournir un service différencié de celui de l'opérateur historique.

➡ Ce dégroupage permet donc une concurrence réelle dans les offres commerciales, en utilisant les modes de transports de l'information de dernière génération.

➡ Les performances obtenues dépendent de la distance de l'abonné au site de raccordement. Les utilisateurs déjà connectés à internet peuvent tester leur ligne en utilisant les sites [www.degrouptest.com](http://www.degrouptest.com) ou [www.123adsl.com](http://www.123adsl.com) en fournissant leur n° de téléphone (05 59...) et de département (64).



### COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes se retrouvera le vendredi 6 octobre 2006 à 20h30 à la salle Palisses de Rébénacq afin de constituer le bureau et ses membres.

Ordre du jour : Programme des fêtes 2007

Si des personnes de votre entourage veulent se joindre à nous, elles seront les bienvenues.

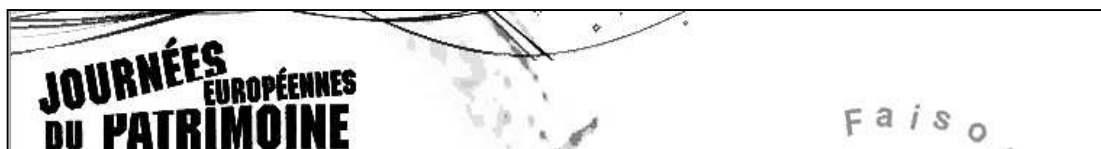
En cas d'absence merci de me contacter au 05/59/05/52/19

La présidente,  
Chantal LABOURDETTE

### COFEST

Le Groupe Exposition va poursuivre son enquête sur les maisons du village, et notamment les fermes, en vue du futur Festival 2008. Il reprendra ses travaux d'ici la fin de l'année.

Toute personne intéressée pour rejoindre notre groupe et contribuer à la prochaine exposition peut contacter l'un des membres : Denise Barbet, Sylviane Pourtau, Régine Gerbet, Jeanne ou Jean-Paul Valois.



**Vendredi 15 septembre :  
Les maisons du bourg de Rébénacq, XIV<sup>ème</sup> – XIX<sup>ème</sup> siècle**

Suite à l'exposition sur les Maisons anciennes du bourg, réalisée pour le dernier Festival, et à des demandes d'organiser une visite commentée du village, le Conseil Municipal a décidé la participation de notre village aux Journées du Patrimoine. Le thème de cette année est : Faisons vivre notre patrimoine. Cette manifestation a également le soutien de l'association « Bastides 64 ».

Nous serons donc heureux d'accueillir ce jour-là quelques visiteurs extérieurs. Mais bien sûr cette manifestation s'adresse à tous les rébénacquois, qu'ils soient anciens ou au contraire nouveaux arrivants. C'est une occasion que nous vous offrons pour découvrir des aspects méconnus du village : il n'est pas seulement joli mais comporte plein de détails à observer !

La manifestation sera également l'occasion d'un moment de rencontre, de convivialité et d'accueil, bienvenu en cette période de rentrée.

Cette soirée gratuite prendra la forme suivante :

- **18 h : visite guidée du village, départ place de la Mairie**
- **19 h 30 : apéritif dînatoire offert aux participants par la municipalité**
- **20 h 30 – 22 h : diaporama informatisé salle de la Mairie.**

Selon vos disponibilités, vous pouvez participer à la visite et au diaporama, ou venir seulement pour l'une des deux séquences.

Nous serons heureux de vous accueillir.

**OBJETS TROUVES**

Les objets suivants sont disponibles au secrétariat de Mairie :

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| - lunettes de soleil (depuis avril dernier) | - un chemisier gris (femme)    |
| - lunettes de vue (depuis juillet dernier)  | - une veste beige (femme)      |
| - plusieurs clés                            | - un pull bleu marine (homme)  |
|   | - un coupe-vent beige (homme). |



**SUR L'AGENDA :**

Vendredi 15 Septembre : Journées du Patrimoine,  
18 h : Visite guidée du village  
19 h 30 : Apéritif dînatoire  
20 h 30 : Diaporama informatisé